

# SAISON 2023 / 2024

**COMITÉ DE JUDO DE GIRONDE**  
**Maison des Sports les Iris**  
**153 Rue Izzet Koç**  
**333310 LORMONT**

 **05 56 31 51 00**

 **comite@judogironde.fr**

 **www.judogironde.fr**

**MàJ : 05/08/23**

## **GÉNÉRALITÉS**

### **DÉROULEMENT DES COMPÉTITIONS :**

Les compétitions sont organisées conformément aux règles techniques et aux règlements édités par la F.F.J.D.A, « saison sportive 2023-2024 ».

### **NON PRÉSENTATION DES DOCUMENTS OFFICIELS :**

La non-présentation des documents suivants : Passeport, Licences, Certificat médical, la signature du responsable du club entraînera l'impossibilité pour le judoka de participer à la compétition et aux passages de grades, ceci quelle qu'en soit la cause.

### **REMISE DE RÉCOMPENSES**

Les athlètes devront se présenter en kimono ou en survêtement complet. Les récompenses seront remises à la fin de chaque tableau ou poule, merci de rester sur le tatami.

### **DOJO :**

La commission sportive rappelle que les installations sportives ne doivent pas être rendues dans un **ETAT DEPLORABLE**. Aussi encourage-t-elle les compétiteurs, leur famille, les accompagnateurs, à respecter plus qu'ils ne le font, les installations. Par conséquent, il est demandé à **tous** de veiller à mettre les bouteilles vides ainsi que tout autre déchet, dans les poubelles avant de quitter les lieux de compétitions.

### **ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS**

Cf. Textes fédéraux page 14 : « Chaque compétiteur mineur inscrit à une compétition officielle de la F.F.J.D.A. doit être accompagné effectivement par un représentant majeur pendant toute la durée de sa participation à la compétition. Dans la mesure où des compétiteurs des deux sexes sont engagés, il est recommandé de les faire accompagner par des représentants majeurs des deux sexes. Cet accompagnateur devra être en mesure de gérer toute difficulté survenue lors de la compétition et être en possession des documents nécessaires à l'établissement de toute déclaration éventuelle d'accident ou d'hospitalisation. Dans le cas où aucun représentant du club ne pourrait se déplacer le jour de la compétition, le président peut donner mandat à un adhérent majeur du club ou à une tierce personne telle qu'un parent d'adhérent ou un représentant habilité d'un autre club affilié. »

### **ACCOMPAGNATEURS :**

Texte commun à toutes les tranches d'âge.

Sur proposition de la Commission Nationale d'Arbitrage, le Comité Directeur Fédéral a validé la mise en application au 1er janvier 2013 de l'aménagement de la règle des accompagnants en vigueur à l'international.

Cette disposition demande notamment aux accompagnants de s'exprimer uniquement entre le « matte » et le « hajime ».

Les accompagnants doivent être licenciés à la FFJDA et en possession de leur passeport.

TENUE : Civile (pas de short ou pantacourt) ou survêtement correct. Le kimono n'est pas autorisé. (Voir règlement fédéral).

Le comité a mis en place l'attribution **d'un badge par club à chaque compétition, remis contre émargement et rendu à la fin de celle-ci**. Ceci dans le but d'interdire l'accès aux personnes non autorisées autour des tapis. Des mesures, après avertissement, tel que l'arrêt des combats sur tous les tapis, pourront avoir lieu si la présence de personnes non autorisées est constatée.

### **SOINS DE PREMIÈRE URGENCE :**

Chaque compétiteur doit se munir pour la compétition du matériel personnel et indispensable de premier secours.

Chaque club est invité à se composer une trousse médicale d'urgence, dont sera muni l'accompagnateur. (Conformément aux textes officiels)

### **PRÉLÈVEMENTS SANGUINS**

Conformément à l'Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

## CERTIFICATS MÉDICAUX :

Le décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 prévoit qu'il n'est désormais plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence dans une fédération sportive ou pour l'inscription à une compétition sportive organisée par une fédération.

Le questionnaire de santé reste cependant obligatoire : si les réponses à ce questionnaire conduisent à un examen médical, le certificat demeure obligatoire.

Toutes les modifications sont applicables depuis le 8 mai 2021 (décret du 7 mai 2021 n° 2021-564).

### Pour les mineurs :

Simplification de l'accès des mineurs à un club en remplaçant l'obligation de présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive par une attestation lors de la délivrance d'une licence. En pratique :

Une attestation remplace le certificat médical. Cette attestation doit être signée des personnes exerçant l'autorité parentale précisant que chacune des rubriques du questionnaire de santé a donné lieu à une réponse négative (le questionnaire de santé sera chargé dans les documents de l'extranet des clubs dès que possible) ;

Sauf dans le cas où les réponses ne sont pas toutes négatives, un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois devra être produit.

À noter : la mention « compétition » a été supprimée – elle sera inscrite par défaut sur les licences de tous les mineurs.

Le questionnaire complété n'a pas à être présenté, ni communiqué (secret médical). Il doit être conservé au sein de la sphère familiale possibles :

### Pour les majeurs :

**-1<sup>er</sup> cas :** Nouvel adhérent ou adhérent n'ayant pas de certificat médical de la saison **2021/2022**

**Procédure :** Présentation de certificat médical datant de – de 1 an

L'idéal étant de faire signer le passeport attestant de fait la non-contre-indication de la pratique du judo en compétition

**-2<sup>ème</sup> cas :** renouvellement consécutif de la licence

le pratiquant doit remplir le questionnaire QS-SPORT Cerfa N°15699\*01. Ce questionnaire doit être rempli de façon secrète et être conservé par le pratiquant. Ensuite, le pratiquant doit signer l'attestation de réponse par la négative au questionnaire (à imprimer sur le site fédéral). Cette attestation doit être conservée par le club.

## INSCRIPTIONS AUX DIFFÉRENTES COMPÉTITIONS ET PESÉES :

L'engagement des compétitions au 1er niveau de sélection (Département) se fait par l'intermédiaire du club par le site extranet fédéral. Seul un représentant dûment mandaté par le club peut procéder à l'inscription des membres de son association.

*- Les judokas qui ne seront pas à jour (licence, grades, photos...) seront mis en attente à la pesée et seront contrôlés à la fin de celle-ci.*

Passée l'heure limite d'inscription, aucun combattant ne pourra être retenu. Une balance sera mise à la disposition des compétiteurs qui auraient des problèmes de poids, une demi-heure avant l'heure de la pesée officielle, et ceci sous la responsabilité des Commissions Sportive et d'Arbitrage.

### GRADES :

Les judokas doivent avoir le grade minimum exigé dans leur catégorie d'âge (voir textes officiels) signé par le professeur avec la date exacte de l'examen : **jour, mois, année.**

Si, à la pesée, le grade n'est pas signé, l'enseignant devra venir signer celui-ci devant le délégué départemental avant la fin de la pesée.

### LICENCES :

Deux années de licence dont celle de l'année en cours pour les compétitions officielles

Licence de l'année en cours pour les tournois labellisés et animations mini-poussins, poussins, benjamins.

**RELATION GRADES-CHAMPIONNAT :**

Pour que les points soient marqués sur le passeport, il faut impérativement :

1. Que chaque fiche d'identité soit remplie.
2. Que le grade de ceinture marron soit signé par l'enseignant : **JOUR, mois, année.**
3. Que les grades ceintures noires soient homologués par la fédération.

ATTENTION : les points ne pourront être validés par le représentant que le jour de la compétition. Si les points ne sont pas marqués, il faudra se rendre au service CORG de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

## CALENDRIER DES COMPÉTITIONS

### SAMEDI 14 OCTOBRE 2023 RENCONTRE REGIONALE CEINTURES DE COULEUR DE LA GIRONDE (JUNIORS/SENIORS – CADETS/CADETTES)

#### INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL

**LIEU :** LORMONT (DOJO FÉDÉRAL)

**HORAIRES PESÉES :** PESÉE CADETS : 08H00 / 08H45

PESÉE CADETTES et SÉNIORS FÉMININES : 10H30/11H00

PESÉE SÉNIORS MASCULINS : 13H00/13H45

**RESPONSABLE C.S. :** GAUFICHON P

**RESPONSABLE ARBITRAGE :** CROIZET LAILHEUGUE V

**DELEGUEE DEPARTEMENTALE :**

**RELATION GRADE / CHAMPIONNAT :**

**RESPONSABLE PARTIE TECHNIQUE :**

**CTF :** MANCEL JEREMY

**NOMBRE DE SURFACES :** 8

**ARBITRES : MISE EN PLACE ET REUNION 8H**

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REPLAÇANTS
BARON JM BERRIOT O BRANCHU S CHAMPBENOIT P COURTIADÉ C DELAGE JP DEVANT T	FEY A FIALIPS L GRANIER N GRANIER S HOLLOSI Y LE DONNE R MAUBLANC T	MAYOL A MALEYRAN M MOSNIER P MOSNIER GUERINEAU J PARIOLLAUD D	

**COMMISSAIRES SPORTIFS : MISE EN PLACE ET REUNION 08H**

CS PESEE 4 PESEES (1F, 3M)	CS	CS	STAGIAIRES
BLASQUEZ P LACOSTE LAGRANGE C MALEYRAN C FERCHAUD A RECASSENS A THOMAS A	HIS A LABAT C MASSON N POURROY F		

**DIMANCHE 15 OCTOBRE 2023**  
**CIRCUIT NOUVELLE-AQUITAINE MINIMES D'EYSINES**  
**(NÉS EN 10-11)**

**FORMATION ÉCOLE D'ARBITRAGE**

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL**

**LIEU :** EYSINES (DOMAINE DU PINSAN)

**HORAIRES PESÉES :** 08H00 / 09H00 : MASCULINS  
 13H30 / 14H00 : FÉMININES

**RESPONSABLE C.S. :** GAUFICHON P

**RESPONSABLE ARBITRAGE :** DELAGE JP

**CTF :** MANCEL JEREMY

**NOMBRE DE SURFACES :** 8

**INSCRIPTIONS ÉCOLE D'ARBITRAGE :**  
 AUPRÈS DU COMITE AVANT LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2023

**ÉCOLE ARBITRAGE :** FIALIPS L / THOMAS A

**PRESENCE JEUNES ARBITRES :**

ÉCOLE ARBITRAGE CADET-TE-S / JUNIORS
CAZAL C SELLIER B CHAMBON C COCHET O

ARBITRES	COMMISSAIRES SPORTIFS
BARON JM CHAMPBENOIT P COURTIADE C DEVANT T GRANIER N MAUBLANC T MAYOL A MALEYRAN M MOSNIER P MOSNIER GUERINEAU J PARRIOLAUD D	BLASQUEZ P CANO M EHRHARDT C LABAT C LACOSTE LAGRANGE C MALEYRAN C POURROY F RECASENS A

**DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2023  
TOURNOI RÉGIONAL BENJAMIN(E)S CENON  
(NÉS EN 12-13)**

**FORMATION ÉCOLE D'ARBITRAGE**

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL**

**LIEU :** CENON

**HORAIRES PESÉES :** 08H30 / 09H00 : FÉMININES  
11H00 / 11H30 : MASC. -26 kg à -38 kg  
14H00 / 14H30 : MASC. -42 kg à +66 kg

**RESPONSABLE C.S. :** LACOSTE LAGRANGE C

**RESPONSABLE ARBITRAGE :** CROIZET LAILHEUGUE V

**CTF :** MANCEL JEREMY

**NOMBRE DE SURFACES :** 8

**INSCRIPTIONS ÉCOLE D'ARBITRAGE :**  
AUPRÈS DU COMITE AVANT LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2022

**FORMATEURS ÉCOLE ARBITRAGE :** DELAE JP / FIALIPS L / HOLLOSI Y / THOMAS A

**PRESENCE JEUNES ARBITRES :** 08H30

ÉCOLE ARBITRAGE MINIMES – CADET-TE-S
CAZAL C SELLIER B CHAMBON C BERRIOT M COCHET O

ARBITRES	COMMISSAIRES SPORTIFS
BARON JM BERRIOT O BERTEAUX C CHAMPBENOIT P COGNE E FEY A GRANIER N MARTIN ROMO D MOSNIER P MOSNIER GUERINEAU J PARIOLAUD D TRICOT C	BALSEMIN C CRASSIN P GUILLAUD A LABAT C MALEYRAN C MASSON N NEUVE C ROUSSEL M

## ANIMATION MINI-POUSSINS ET POUSSINS

- Ouvert aux judokas nés en 2016-2017 et 2014-2015
- Droit d'engagement
  - Engagement gratuit.
- Modalités d'inscription – date limite
  - Les inscriptions se feront exclusivement sur le site FFJDA.
  - Inscriptions en ligne sur le site FFJDA :
  - Afin d'assurer une organisation de qualité le nombre de participants sera limité sur chaque pesée, nous demandons donc aux clubs de ne pas inscrire d'office l'ensemble de ses judokas mais uniquement les judokas ayant confirmé leurs participations.
  - De la même manière, nous vous demandons de bien vouloir veiller à la réactualisation de vos participants en cas de désistement.
- Conditions de participation

Afin que cette animation se déroule dans les meilleures conditions, nous demandons aux clubs participants ayant plus de 15 judokas inscrits de bien vouloir fournir un arbitre ou un commissaire sportif de club formé (titre arbitre de club ou CS validé par l'enseignant : arbitre club Minime ceinture verte minimum et commissaire Benjamin deuxième année ceinture jaune minimum)

Afin de valider leur participation les clubs ayant plus de 15 participants devront fournir les noms prénoms grade et adresse électronique au comité au plus tard 10 jours avant l'animation.

Possibilité de convoquer sur ½ journée si deux officiels du club inscrits.

- Règlement
  - Mini poussins :
    - Grade minimum : ceinture blanche 1 liseré, passeport obligatoire
    - 1 timbre de licence
    - Licence validée compétition
  - Poussins :
    - Grade minimum : ceinture blanche-jaune, passeport obligatoire
    - 1 timbre de licence
    - Licence validée compétition

### 1. Partie technique

Échauffement en commun des enfants puis travail technique sous forme d'ateliers (durée 30min)

- 1 : mobilités debout, chutes et travail de projection
- 2. mobilités au sol, travail retournement et immobilisation

Nous souhaitons que cette partie technique soit encadrée par les enseignants, nous demanderons donc aux enseignants de participer en judogi à cette partie de l'animation. En cas d'indisponibilité de l'enseignant, le club pourra engager un judoka licencié du club cadet ceinture marron minimum.

### 2. Partie randoris

- Formule de poules par groupes morphologiques.
- Pas de mixité
- Le but est de pouvoir proposer 4 combats aux participants de cette animation.
- La formule privilégiée sur cette animation est la constitution de groupes de 9 judokas divisés en trois poules de 3 judokas. À l'issue de cette phase de poule trois nouvelles poules sont constituées en réunissant les trois 1<sup>er</sup>, les trois 2<sup>èmes</sup>, et les trois 3<sup>èmes</sup> de la première phase de poule. Les récompenses seront attribuées à l'issue de cette deuxième poule.
- D'autres formules de poules seront possibles en fonction de la composition des groupes morphologiques.
- Les récompenses seront des médailles (or, argent, bronze).



- Tous les participants seront récompensés.

### 3. Arbitrage.

1 : C'est le règlement national qui est appliqué en y additionnant les spécificités à ces catégories d'âges. (**Voir règlement national**).

2 : Temps de combats 1.30 minutes.

3 : **Attention**, le chronomètre est déclenché au début du combat sans temps d'arrêt jusqu'à la fin du combat (sauf **nécessité**).

**MATTE, uniquement en cas de besoin.**

4 : Le combat démarre à distance et passe par une garde fondamentale à 2 mains.

5 : La saisie du col est autorisée avec le pouce à l'intérieur sans dépasser la nuque.

6 : Encercler la tête n'est pas autorisé.

7 : Projection valorisée uniquement du côté de la manche tenue, sauf o-uchi- gari en garde fondamentale.

8 : Pour toute phase d'attaque à 1 main qui aurait échouée, un retour à la garde à deux mains est nécessaire.

9 : **Précisions :**

a : Attaques à genoux, sutemi et makikomi : non-autorisés pour cette tranche d'âge.

b : Hon-gesa-gatame : éviter les contraintes cervicales, autorisé avec pouce dans le col ou main sur la cuisse. Si contraintes cervicales : utiliser Sonomama pour replacer correctement et Yoshi pour redémarrer.

10 : Décision obligatoire, pas de golden score.

11 : Les Kinzas sont comptabilisés.

12 : En cas d'égalité à la fin du combat : (**Cela est valable pour tous les championnats ou animations arbitrés avec le règlement national**)

a : C'est le combattant qui a le plus grand nombre de kinza qui gagne( avoir un kinza d'écart).

b : Si aucun Kinza n'est inscrit par les combattants, on prend en compte le nombre de shido inférieur à celui de l'adversaire

c : Si aucun Kinza et ni de pénalité des deux côtés sont affichés, les arbitres prendront en considération l'activité générée en tachi-waza et en ne-waza pour donner la décision à la fin du combat.

13 : Pour les mini-poussins et poussins chaque 1er faute mineure est expliquée et gratuite, si la même faute est reproduite, elle est sanctionnée par shido.

#### 4. Décomptes des points et classements

- Arrêt du combat dès 20 points marqués
- En cas d'égalité de score (ippon, waza-ari), la victoire sera attribuée au judoka ayant le plus de kinza. En cas d'égalité de kinza, il sera annoncé hikiwake (match nul).
- Pour le classement, seront pris en compte dans l'ordre :
  1. le nombre de victoires
  2. le nombre de points marqués
  3. en cas d'égalité de victoires et de points, c'est le vainqueur du combat qui a opposé les deux judokas à égalité qui gagne, s'ils ne se sont pas rencontrés ou s'ils ont fait match nul, les deux judokas recevront la même récompense à égalité.

#### Spécificités pour cette animation uniquement :

- Un waza-ari vaut 7 points, 2 waza-ari valent 14 points, un waza-ari marqué debout suivi par un osaekomi, on laisse aller le temps jusqu'à 20 secondes (1 waza-ari + un ippon= 17 points).
- Ippon marqué debout : pas de liaison ne-waza, matre et reprise debout.

**SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2023**  
**ANIMATION POUSSINS (NÉS EN 14-15)**  
**SECTEUR 1**  
**FORMATION ÉCOLE D'ARBITRAGE**  
**SECTEUR**

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL**

LIEU : LORMONT (DOJO FÉDÉRAL)

HORAIRES PESÉES : **SECTEUR 1 UNIQUEMENT**

13H00 / 13H30 : POUSSIN(E)S NÉS EN 2014

15H30 / 16H00 : POUSSIN(E)S NÉS EN 2015

RESPONSABLE C.S. : LACOSTE LAGRANGE C

RESPONSABLE ARBITRAGE : LE DONNE R

DELEGUE DEPARTEMENTAL :

FORMATEURS ÉCOLE ARBITRAGE : DELAGE JP / FIALIPS L / THOMAS A

RESPONSABLES PARTIE TECHNIQUE :

CTF : MANCEL JEREMY

NOMBRE DE SURFACES : 10

**ARBITRES : MISE EN PLACE ET REUNION 08H00**

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	ÉCOLE D'ARBITRAGE
BARON JM BERRIOT O BERTEAU C BRANCHU S CHAMPBENOIT P CROIZET LAILHEUGUE V FEY A	GRANIER N MALEYRAN M MARTIN ROMO D MAUBLANC T MAYOL A MOSNIER P MOSNER J	PARIOLLAUD D TRICOT C	

**COMMISSAIRES SPORTIFS : MISE EN PLACE ET REUNION 08H00**

CS PESEE : 7H30 5 PESEES	CS	CS	ÉCOLE CS
BLASQUEZ P CRASSIN P FERCHAUD A LABAT MALEYRAN C POURROY F	BALSEMIN C BRAVARD J DARBELET D DOS SANTOS R	MOREAU C MOREAU M RECASSENS THOMAS M	

**DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 2023  
ANIMATION POUSSINS (NÉS EN 14-15)  
SECTEUR 2 ET 3  
FORMATION ÉCOLE D'ARBITRAGE  
SECTEUR**

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL**

LIEU : LORMONT (DOJO FÉDÉRAL)

HORAIRES PESÉES : **SECTEUR 2 UNIQUEMENT**

08H00 / 08H30 : POUSSIN(E)S NÉS EN 2014

10H30 / 11H00 : POUSSIN(E)S NÉS EN 2015

**SECTEUR 3 UNIQUEMENT**

13H00 / 13H30 : POUSSIN(E)S NÉS EN 2014

15H30 / 16H00 : POUSSIN(E)S NÉS EN 2015

RESPONSABLE C.S. : LACOSE LAGRANGE C

RESPONSABLE ARBITRAGE : CROIZET LAILHEUGUE V

DELEGUE DEPARTEMENTAL :

FORMATEURS ÉCOLE ARBITRAGE : DELAGE JP / FIALIPS L / THOMAS A

RESPONSABLES PARTIE TECHNIQUE :

CTF : MANCEL JEREMY

NOMBRE DE SURFACES : 10

**ARBITRES : MISE EN PLACE ET REUNION 08H00**

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	ÉCOLE D'ARBITRAGE
BARON JM BERRIOT O BERTEAUX C CHAMPBENOIT P FEY A	GRANIER N MALEYRAND M MARTIN ROMO D MAUBLANC T MAYOLE A	MOSNIER P MOSNIER J PARIOLLAUD D TRICOT C	

**COMMISSAIRES SPORTIFS : MISE EN PLACE ET REUNION 08H00**

CS PESEE : 7H30 5 PESEES	CS	CS	ÉCOLE CS
BLASQUEZ P EHRHARDT C GUILLAUD A LUCAS Y RECASENS A THOMAS M	BALSEMIN C CHAMBON C FERCHAUD A LABAT C MALEYRAND	MOREAU C MOREAU M POURROY F	

**SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2023**  
**CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL PAR ÉQUIPES DE CLUBS 1ERE/ 2EME DIVISION**  
**MASCULINS-FÉMININES**  
**(NÉS EN 2008 ET AVANT)**

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL**

**LIEU :** LORMONT (DOJO FÉDÉRAL)

**HORAIRES PESÉES :** 08H30 / 09H00 FÉMININES ET MASCULINS SENIORS

**RESPONSABLE C.S. :** THOMAS A

**RESPONSABLES ARBITRAGE :** CROIZET LAILHEUGUE V

**DELEGUEE DEPARTEMENTALE :**

**CTF :** MANCEL JEREMY

**NOMBRE DE SURFACES :** 6

**ARBITRES : MISE EN PLACE ET REUNION 8H 30**

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REPLAÇANTS
BARON JM BERTEAUX C BRANCHU S CHAMPBENNOIT P DELAGE JP DEVANT T	FEY A FIALIPS L GRANIER N HOLLOSI Y LE DONNE R MALEYRAN M	MERTIN ROMO D MAUBLAN T MAYOL A MOSNIER P MOSNIER J TRICOT C	

**COMMISSAIRES SPORTIFS : MISE EN PLACE ET REUNION 8H30**

CS PESEE 13H30 3 PESEES (1F, 2M)	CS	CS	STAGIAIRES
BALSEMIN C BRAVARD J MALEYRAN C THOMAS M	CANO M CHAMBON C FERCHAUD A HIS A LABAT C	LACOSTE LAGRANGE C MASSON N POURROY F	

**SAMEDI 20 JANVIER 2024**  
**ANIMATION PAR ÉQUIPES MIXTES DE CLUB SÉNIORS NÉS EN 2008 ET AVANT)**

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL**

**LIEU :** LORMONT (DOJO FÉDÉRAL)

**HORAIRES PESÉES :** 09H00 / 09H30 : ÉQUIPES Séniors mixtes

**RESPONSABLE C.S. :** GAUFICHON P

**RESPONSABLE ARBITRAGE :** CROIZET LAILHEUGUE V

**DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL :**

**CTF:** MANCEL JÉRÉMY

**SUPERVISEURS:** BEATI R

**NOMBRE DE SURFACES :** 4

**ARBITRES : MISE EN PLACE ET REUNION 09H00**

ARBITRES	ARBITRES	JO CADET(TE) ET MINIMES NON COMBATTANTS	REPLAÇANTS

**COMMISSAIRES SPORTIFS : MISE EN PLACE ET REUNION 09H00**

CS PESÉ 4 PESÉES	CS	CS	EXAMEN STAGIAIRES
BLASQUEZ P LACOSTE LAGRANGE C MASSON N THOMAS A	BALSEMIN C BRAVARD J DOS SANTOS R HIS A		

## ANIMATIONS PAR ÉQUIPES MIXTES

### LA COMPÉTITION EST OUVERTE AUX CLUBS DE LA GIRONDE

#### 1. TOURNOI DEPARTEMENTAL SENIORS PAR EQUIPES DE CLUBS MIXTES

- Masculins et féminines nés à partir de 2007.
- Ceinture orange minimum, 2 années de licence dont celle de l'année en cours.
- Certificat médical cf. règlementation.
  - **FORMULE :**
- 2 équipes maximum de 6 combattants par club.
- 4 combattants minimum par équipes.
- 2 équipiers maximum par catégorie de poids, règlement spécifique équipes et minimales FFJDA appliqué.
- 2 ou 3 clubs d'un même département peuvent s'associer pour réaliser une équipe, les clubs associés doivent présenter une autorisation écrite lors de l'inscription. (Cf. formulaire ci-joint.)
- Catégorie de poids :
  - Masculins : -73/-90/+90
  - Femmines : -57/-70/+90
    - POUR LA CATEGORIE LA PLUS LEGERE LES JUDOKAS DOIVENT PESER +
- Règlementation arbitrage « animation »
- Les judokas ayant participé ou qualifié aux championnats de France 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Division ne peuvent pas faire parti de la composition d'équipe.  
POUR LA CATEGORIE LA PLUS LEGERE LES JUDOKAS DOIVENT PESER +
- Temps de combat : 3 minutes
- Formule de compétition : en poule ou en tableau double repêchage ou tableau repêchage systématique en fonction du nombre d'équipes participantes.

## FORMULAIRE POUR LES ÉQUIPES MULTI-CLUBS

### AUTORISATION DE PARTICIPATION POUR LES ÉQUIPES MIXTES MULTI-CLUBS.

Je, soussigné(e) : .....

Président(e) de l'association : .....

Numéro de licence.....

Autorise : le ou les combattants suivants à participer sous les couleurs de l'équipe suivante :

Nom de l'équipe : .....

Noms des combattant(e)s et numéro de licence

1.....

2.....

3.....

4.....

Date et signature :



**DIMANCHE 21 JANVIER 2024**  
**CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL INDIVIDUEL JUNIORS**  
**1<sup>ERE</sup> DIVISION**  
**(NES ENTRE 2004 ET 2008)**

**COUPE INDIVIDUELLE MINIMES**  
**(NES EN 10-11)**  
**COUPE JEUNE OFFICIEL CADET(TE)S**  
**(NES EN 07-08-09)**

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL**

**LIEU :** LORMONT (DOJO FÉDÉRAL)

**HORAIRES PESÉES :** 08H00 / 08H30 : MASCULINS ET FÉMININES JUNIORS  
 12H00 / 12H30 : MINIMES FÉMININES ET MINIMES MASCULINS -34 -38 -42 KG  
 15H00 / 15H30 : MINIMES MASCULINS -46 à +73 KG

**RESPONSABLE C.S. :** LACOSTE LAGRANGE C

**RESPONSABLE ARBITRAGE :** CROIZET LAILHEUGUE V

**DELEGUE DEPARTEMENTAL :**

**RELATION GRADE / CHAMPIONNAT :**

**JURY CJO :** DELAGE JP / FIALIPS L / GUILLAUD JN / THOMAS A

**RESPONSABLE ÉCHAUFFEMENT MINIMES :** CTF : MANCEL JEREMY

**NOMBRE DE SURFACES :** 6

**ARBITRES : MISE EN PLACE ET RÉUNION 08H00**

ARBITRES	ARBITRES	ÉCOLE ARBITRAGE	REMPLAÇANTS
BARON JM BERRRIOT O BERTEAUX C BRANCHU S CHAMPBENOIT P COGNE E COURTIADÉ C DEVANT T FEY A	GRANIER N GRANIER S LE DONNE R MALEYRAND M MARTIN ROMO D MAUBLANC T MAYOL A MOSNIER P MOSNIER J TRICOT C		

**COMMISSAIRES SPORTIFS : MISE EN PLACE ET REUNION 08H00**

PESEE CS 07H30 3 PESEES (1F, 2M)	CS	CS	STAGIAIRES
CANO M GAUFICHON P GUILLAUD A LUCAS Y	BALSEMIN C BRAVARD J CRASSIN P EHRHARDT C	FERCHAUD A GULLAUD M RECASENS A THOMAS M	

---

## SAMEDI 27 JANVIER 2024 COUPE DÉPARTEMENTALE KATA

**INSCRIPTIONS CLÔTURÉES LE 24 JANVIER 2024**

---

### **INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL**

LIEU : LORMONT (DOJO FÉDÉRAL)

HORAIRES : COUPE DÉPARTEMENTALE KATA APRÈS-MIDI, À DÉFINIR EN FONCTION DES INSCRIPTIONS

RESPONSABLE COMITÉ : À DÉFINIR

ADMINISTRATIFS : À DÉFINIR

### **Gestion de la compétition Commissaire (3)**

JUGES : SUR CONVOCATION

#### **1. RÈGLEMENT COUPE DÉPARTEMENTALE KATA**

**KATA FORME KODOKAN (LES JUDOKAS NE PEUVENT PARTICIPER QUE DANS UN RÔLE ET SUR UN SEUL KATA).**

- **NAGE NO KATA :**

1<sup>E</sup> CATÉGORIE : BENJAMINS À PARTIR DE CEINTURE JAUNE –CÉRÉMONIAL ET DEUXIÈME SÉRIE DU NAGE NO KATA.

2<sup>E</sup> CATÉGORIE : MINIMES-CADETS DE JAUNE À 1<sup>ER</sup> DAN- 3 PREMIÈRES SÉRIES DU NAGE NO KATA.

3<sup>E</sup> CATÉGORIE : JUNIORS-SENIORS TOUS GRADES- 5 SÉRIES DU NAGE NO KATA.

- **GOSHIN JITSU :**

1<sup>E</sup> CATÉGORIE : MINIMES, CADETS JUNIORS SENIORS JAUNE À BLEUE - 12 PREMIÈRES TECHNIQUES.

2<sup>E</sup> CATÉGORIE : MINIMES, CADETS JUNIORS SENIORS MARRON-NOIRE – GOSHIN JITSU EN ENTIER.

Les couples peuvent être mixtes et composés de judokas d'âges et de clubs différents.

Un judoka d'une catégorie peut concourir avec un d'une catégorie supérieure, ils seront intégrés dans la catégorie supérieure.

Les démonstrations seront jugées par des juges kata régionaux.

La formule de compétition sera fonction du nombre de couples inscrits.

Les inscriptions se feront uniquement par extranet ou par mail au comité, il n'y aura pas d'inscription sur place.

#### **2. SPÉCIFICITÉ COUPE KATA HANDI VALIDE.**

Catégorie à partir de benjamin ceinture jaune.

Les couples peuvent être mixtes et composés de judokas d'âges et de clubs différents.

**KATAS AU CHOIX : (les judokas ne peuvent participer que dans un rôle et sur un seul kata, cependant le judoka valide peut participer dans un autre kata avec un autre judoka valide).**

- **NAGE NO KATA** : cérémonial et deuxième série du nage no kata.
- **GOSHIN JITSU** : cérémonial avec armes et série des saisies (7 premières).

Passeport à jour, certificat médical à jour, licence FFJDA de l'année en cours, un certificat de situation de handicap pourra être demandé, pour les déficients visuels voir règlements spécifiques des textes officiels FFJDA page 77.

Le couple peut être constitué de :

- Deux personnes en situation de handicap
- Ou une personne en situation de handicap avec une personne valide (uniquement dans le rôle de uke).

**DIMANCHE 28 JANVIER 2024**  
**1/2 FINALES CRITÉRIUM DÉPARTEMENTAL BENJAMINS - BENJAMINES**  
**(NES EN 12-13)**

**SELECTION COUPE JEUNE OFFICIEL MINIMES**  
**(NES EN 10-11)**

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL**

**LIEU :** LORMONT (DOJO FÉDÉRAL)

**HORAIRES PESÉES :**

**SECTEUR EST UNIQUEMENT**

08H00 / 08H30 : SECTEUR OUEST MASCULINS -26KG À -42KG

10H30 / 11H00 : SECTEUR OUEST MASCULINS -46KG À +66KG ET BENJAMINES

**SECTEUR OUEST UNIQUEMENT**

13H00 / 13H30 : SECTEUR EST MASCULINS -26KG À -42KG

15H30 / 16H00 : SECTEUR EST MASCULINS -46KG À +66KG ET BENJAMINES

**RESPONSABLE C.S. :** LACOSTE LARANGE C

**RESPONSABLE ARBITRAGE :** CROIZET LAILHEUGUE V

**DELEGUE DEPARTEMENTAL :**

**RESPONSABLE ÉCHAUFFEMENT :**

**JURY CJO :** DELAGE JP / FIALIPS L / THOMAS A

**CTF :** MANCEL JEREMY

**NOMBRE DE SURFACES :** 8

**ARBITRES : MISE EN PLACE ET REUNION 08H00**

ARBITRES	ARBITRES	ÉCOLE ARBITRAGE	PRÉ-SÉLECTION COUPE JO
BARON JM BERRIOT O BERTEAUX C BRANCHU S CCOURTIADÉ C FEY A GRANIER N	MALEYRAN M LARTIN ROMO D MAUBLAN T MAYOL A MOSNIER P MOSNIER J PARIOLLAUD TRICOT C		

**COMMISSAIRES SPORTIFS : MISE EN PLACE ET REUNION 08H00**

CS PESEEE : 7H30 3 PESEES MASC	CS	CS	STAGIAIRES
BLASQUEZ P DOSSANTOS R LABAT C MALEYRAN C MASSON N THOMAS M	BALSEMIN C BRAVARD J FERCHAUD A GUILLAUD A HIS A LUCAS Y	NEUVE C PORROY F RECASENS A THOMAS M	

**DIMANCHE 11 FÉVRIER 2024**  
**CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 1<sup>ERE</sup> DIVISION CADETS / CADETTES**  
**(NES EN 07-08-09)**

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL**

**LIEU :** LORMONT (DOJO FÉDÉRAL)

**HORAIRES PESÉES :** 08H00 / 08H30 : CADETTES  
 08H00 / 08H30 : CADETS -46-50-55 kg  
 11H30 / 12H00 : CADETS -60 à +90 kg

**RESPONSABLE C.S. :** GAUFICHON P

**RESPONSABLES ARBITRAGE :** CROIZET LAILHUGUE V

**DELEGUE DEPARTEMENTAL :**

**RELATION GRADE / CHAMPIONNAT :**

**CTF :** MANCEL JEREMY

**NOMBRE DE SURFACES :** 6

**ARBITRES : MISE EN PLACE ET RÉUNION 09H00**

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REPLAÇANTS
BARON JM BERRIOT O CHAMPBENOIT P COGNE E COURTIADÉ C DELAGE JP	DEVANT T FIALIPS L GARNIER N HOLLOSI Y LE DONNE R MALEYRAND MARTIN ROMO D	MAUBLANC TONY MAYOL A MOSNIER P MOSNIER J PARIOLLAUD D TRICOT C	

**COMMISSAIRES SPORTIFS : MISE EN PLACE ET REUNION 09H00**

PESÉE CS 08H30 3 PESÉES (1F, 2M)	CS	CS	STAGIAIRES
BLASQUEZ P BRAVARD J CHAMBON C LACOSTE LAGRANGE C POURROY F THOMAS M	CANO M EHRHARDT C GUILLAUD A LUCAS Y MOREAU C MOREAU M	POURROY F RECASENS A THOMAS A THOMAS M	

## ANIMATION DÉPARTEMENTALE SENIORS INDIVIDUELLE

### LA COMPÉTITION EST OUVERTE AUX LICENCIÉ(S) DE LA GIRONDE

#### 2. TOURNOI DEPARTEMENTAL SENIORS INDIVIDUELLE

- Masculins et féminines nés à partir de 2007.
- Ceinture orange minimum, 2 années de licence dont celle de l'année en cours.
- Certificat médical cf. règlementation.

○ **FORMULE :**

- Règlementation arbitrage « animation »
- Les judokas ayant participé ou qualifier aux championnats de France 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Division ne peuvent pas participer à cette animation N-1.
- Temps de combat : 3 minutes
- Formule de compétition : en poule, ou poule + en tableau double repêchage ou tableau repêchage systématique en fonction du nombre de judokas participants.

**DIMANCHE 11 FÉVRIER 2024**  
**ANIMATION DEPARTEMENTAL SENIORS**  
**(NES EN 07-08-09)**

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL**

**LIEU :** LORMONT (DOJO FÉDÉRAL)

**HORAIRES PESÉES :** 13h30/14h00

**RESPONSABLE C.S. :**

**RESPONSABLES ARBITRAGE :**

**DELEGUE DEPARTEMENTAL :**

**RELATION GRADE / CHAMPIONNAT :**

**CTF :** MANCEL JEREMY

**NOMBRE DE SURFACES :** 6

**ARBITRES : MISE EN PLACE ET RÉUNION 09H00**

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REPLAÇANTS
BARON JM BERRIOT O CHAMPBENOIT P COGNE E COURTIADÉ C DELAGE JP	DEVANT T FIALIPS L GARNIER N HOLLOSI Y LE DONNE R MALEYRAND MARTIN ROMO D	MAUBLANC TONY MAYOL A MOSNIER P MOSNIER J PARIOLLAUD D TRICOT C	

**COMMISSAIRES SPORTIFS : MISE EN PLACE ET REUNION 09H00**

PESÉE CS 08H30 3 PESÉES (1F, 2M)	CS	CS	STAGIAIRES
BLASQUEZ P BRAVARD J CHAMBON C LACOSTE LAGRANGE C POURROY F THOMAS M	CANO M EHRHARDT C GUILLAUD A LUCAS Y MOREAU C MOREAU M	POURROY F RECASENS A THOMAS A THOMAS M	

**SAMEDI 16 MARS 2024**  
**CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 1<sup>ERE</sup> / 2<sup>EME</sup> DIVISION SENIORS (NES EN 07 ET AVANT)**  
**CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3<sup>EME</sup> DIVISION SENIORS (NES EN 07 ET AVANT)**

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL**

LIEU : LORMONT (DOJO FÉDÉRAL)

**HORAIRES PESÉES :**

1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Division : 13H00 / 13H30 : MASCULINS ET FÉMININES SENIORS

3<sup>ème</sup> Division : 15H00 / 15H30 : MASCULINS ET FÉMININES SENIORS

**RESPONSABLE C.S. :** GAUFICHON P

**RESPONSABLE ARBITRAGE :** CROIZET LAILHEUGUE V

**DELEGUE DEPARTEMENTAL :**

**RELATION GRADE / CHAMPIONNAT :**

**INTENDANCE :**

**CTF :** MANCEL JEREMY

**NOMBRE DE SURFACES :** 6

**ARBITRES MISE EN PLACE ET REUNION : 13H**

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REPLAÇANTS
BARON JM BERTEAUX C BRANCHU S CHAMPBENOIT P COGNE E DELAGE JP	DEVANT T FEY A FIALIPS L GRANIER N HOLLOSI Y LE DONNE R MALEYRAN M	MARTIN ROMO D MAYOLE A MOSNIER P MOSNIER J PARIOLLAUD D TRICOT C	

**COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET REUNION : 13H**

CS PESEE 12H30 3 PESEES (1F, 3M)	CS	CS	STAGIAIRES
BLASQUEZ P LABAT C LACOSTE LAGRANGE C MALEYRAN C POURROY F	BRAVARD J CANO M FERCHAUD A HIS A ONORIS	RECASENS A THOMAS A	

**DIMANCHE 17 MARS 2024**  
**FINALE CRITÉRIUM DEPARTEMENTAL BENJAMIN(E)S**  
**(NES EN 12-13)**

**COUPE JEUNE OFFICIEL MINIMES**  
**(NES EN 10-11)**  
**SUR SELECTION**

**SELECTIONS SUR LES ½ FINALES 29/01/2023**

**LIEU :** LORMONT (DOJO FÉDÉRAL)

**HORAIRES PESÉES :** 08H30 / 09H00 : FÉMININES  
 11H30 / 12H00 : MASCULINS -26 KG À -38 KG  
 14H00 / 14H30 : MASCULINS -42 KG À +66 KG

**RESPONSABLE C.S. :** LACOSTE LAGRANGE C

**RESPONSABLE ARBITRAGE :** CROIZET LAILHEUGUE V

**DELEGUE DEPARTEMENTAL :**

**INTENDANCE :**

**RESPONSABLE ÉCHAUFFEMENT :**

**JURY CJO :** DELAGE JP / FIALIPS L / THOMAS A

**CTF :** MANCEL JEREMY

**NOMBRE DE SURFACES :** 8

**ARBITRES : MISE EN PLACE ET REUNION 08H30**

ARBITRES	ARBITRES	ÉCOLE ARBITRAGE	COUPE JO
BARON JM BERRIOT O BERTEAUX CHAMPBENOIT P COURIADE C DEVANT T FEY A GRANIER N	MALEYRAN M MARTIN MORO D MAUBLANC T MAYOLE A MOSNIER P MOSNIER J PARIOLLAUD D TRICOT C		

**COMMISSAIRES SPORTIFS : MISE EN PLACE ET REUNION 08H30**

CS PESÉE 8H00 3 PESEES (F)	CS	CS	STAGIAIRES
GAUFICHON P GUILLAUD M HIS A LUCAS Y MOREAU C NEUVE C	BALSEMIN C BLASQUEZ P BRAVARD J CHAMBON C FERCHAUD A GULLAUD A	LABAT C MALEYRAN C MASSON N MOREAU M POURROY F RECASENS A THOMAS M	



---

**SAMEDI 23 MARS 2024**  
**TOURNOI EXCELLENCE VETERANS**  
**ST AUBIN DE MEDOC**

---

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL**

**LIEU :** ST AUBIN DE MÉDOC

**HORAIRES PESÉES :** A DEFINIR

**RESPONSABLE C.S. :** THOMAS A

**RESPONSABLE ARBITRAGE :** CROIZET LAILHEUGUE V

**CTF :** MANCEL JEREMY

**NOMBRE DE SURFACES :** 5

ARBITRES	COMMISSAIRES SPORTIFS

## ANIMATION MINI-POUSSINS ET POUSSINS

- Ouvert aux judokas nés en 2016-2017 et 2014-2015
- Droit d'engagement
  - Engagement gratuit.
- Modalités d'inscription – date limite
  - Les inscriptions se feront exclusivement sur le site FFJDA.
  - Inscriptions en ligne sur le site FFJDA :
  - Afin d'assurer une organisation de qualité le nombre de participants sera limité sur chaque pesée, nous demandons donc aux clubs de ne pas inscrire d'office l'ensemble de ses judokas mais uniquement les judokas ayant confirmé leurs participations.
  - De la même manière, nous vous demandons de bien vouloir veiller à la réactualisation de vos participants en cas de désistement.

- Conditions de participation

Afin que cette animation se déroule dans les meilleures conditions, nous demandons aux clubs participants ayant plus de 15 judokas inscrits de bien vouloir fournir un arbitre ou un commissaire sportif de club formé (titre arbitre de club ou CS validé par l'enseignant : arbitre club Minime ceinture verte minimum et commissaire Benjamin deuxième année ceinture jaune minimum)

Afin de valider leur participation les clubs ayant plus de 15 participants devront fournir les noms prénoms grade et adresse électronique au comité au plus tard 10 jours avant l'animation.

Possibilité de convoquer sur ½ journée si deux officiels du club inscrits.

- Règlement

- Mini poussins :

- Grade minimum : ceinture blanche 1 liseré, passeport obligatoire
- 1 timbre de licence
- Licence validée compétition

- Poussins :

- Grade minimum : ceinture blanche-jaune, passeport obligatoire
- 1 timbre de licence
- Licence validée compétition

### 1 Partie technique

Échauffement en commun des enfants puis travail technique sous forme d'ateliers (durée 30min)

- 1 : mobilités debout, chutes et travail de projection
- 2 : mobilités au sol, travail retournement et immobilisation

Nous souhaitons que cette partie technique soit encadrée par les enseignants, nous demanderons donc aux enseignants de participer en judogi à cette partie de l'animation. En cas d'indisponibilité de l'enseignant, le club pourra engager un judoka licencié du club cadet ceinture marron minimum

## 2 Partie randoris

- Formule de poules par groupes morphologiques.
- Pas de mixité
- Le but est de pouvoir proposer 4 combats aux participants de cette animation.
  
- La formule privilégiée sur cette animation est la constitution de groupes de 9 judokas divisés en trois poules de 3 judokas. À l'issue de cette phase de poule trois nouvelles poules sont constituées en réunissant les trois 1<sup>er</sup>, les trois 2<sup>èmes</sup>, et les trois 3<sup>èmes</sup> de la première phase de poule. Les récompenses seront attribuées à l'issue de cette deuxième poule.
- D'autres formules de poules seront possibles en fonction de la composition des groupes morphologiques.
- Les récompenses seront des médailles (or, argent, bronze).
- Tous les participants seront récompensés.

## 3 Arbitrage.

1 : C'est le règlement national qui est appliqué en y additionnant les spécificités à ces catégories d'âges. (**Voir règlement national**).

2 : Temps de combats 1.30 minutes.

3 : **Attention**, le chronomètre est déclenché au début du combat sans temps d'arrêt jusqu'à la fin du combat (sauf **nécessité**).

**MATTE, uniquement en cas de besoin.**

4 : Le combat démarre à distance et passe par une garde fondamentale à 2 mains.

5 : La saisie du col est autorisée avec le pouce à l'intérieur sans dépasser la nuque.

6 : Encercler la tête n'est pas autorisé.

7 : Projection valorisée uniquement du côté de la manche tenue, sauf o-uchi-gari en garde fondamentale.

8 : Pour toute phase d'attaque à 1 main qui aurait échoué, un retour à la garde à deux mains est nécessaire.

### 9 : **Précisions :**

a : Attaques à genoux, sutemi et makikomi : non-autorisés pour cette tranche d'âge.

b : Hon-gesa-gatame : éviter les contraintes cervicales, autorisé avec pouce dans le col ou main sur la cuisse. Si contraintes cervicales : utiliser Sonomama pour replacer correctement et Yoshi pour redémarrer.

10 : Décision obligatoire, pas de golden score.

11 : Les Kinzas sont comptabilisés.

12 : En cas d'égalité à la fin du combat : (**Cela est valable pour tous les championnats ou animations arbitrés avec le règlement national**)

a : C'est le combattant qui a le plus grand nombre de kinza qui gagne (avoir un kinza d'écart).

b : Si aucun Kinza n'est inscrit par les combattants, on prend en compte le nombre de shido inférieur à celui de l'adversaire

c : Si aucun Kinza et ni de pénalité des deux côtés sont affichés, les arbitres prendront en considération l'activité générée en tachi-waza et en ne-waza pour donner la décision à la fin du combat.

13 : Pour les mini-poussins et poussins chaque 1<sup>er</sup> faute mineure est expliquée et gratuite, si la même faute est reproduite, elle est sanctionnée par shido.

#### 4 Décomptes des points et classements

- Arrêt du combat dès 20 points marqués
- En cas d'égalité de score (ippon, waza-ari), la victoire sera attribuée au judoka ayant le plus de kinza. En cas d'égalité de kinza, il sera annoncé hikiwake (match nul).
- Pour le classement, seront pris en compte dans l'ordre :
  1. le nombre de victoires
  2. le nombre de points marqués
  3. en cas d'égalité de victoires et de points, c'est le vainqueur du combat qui a opposé les deux judokas à égalité qui gagne, s'ils ne se sont pas rencontrés ou s'ils ont fait match nul, les deux judokas recevront la même récompense à égalité.

#### Spécificités pour cette animation uniquement :

- Un waza-ari vaut 7 points, 2 waza-ari valent 14 points, un waza-ari marqué debout suivi par un osaekomi, on laisse aller le temps jusqu'à 20 secondes (1 waza-ari + un ippon= 17 points).
- Ippon marqué debout : pas de liaison ne-waza, matte et reprise debout.

**SAMEDI 30 MARS 2024**  
**ANIMATION MINI-POUSSINS (NÉS EN 16-17)**  
**SECTEUR 1 ET 2**  
**FORMATION ÉCOLE D'ARBITRAGE**  
**SECTEUR**

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL**

LIEU : LORMONT (DOJO FÉDÉRAL)

HORAIRES PESÉES : **SECTEUR 1 UNIQUEMENT**

08H00 / 08H30 : MINI-POUSSIN(E)S NÉS EN 2016  
 10H30 / 11H00 : MINI-POUSSIN(E)S NÉS EN 2017

**SECTEUR 2 UNIQUEMENT**

13H00 / 13H30 : MINI-POUSSIN(E)S NÉS EN 2016  
 15H30 / 16H00 : MINI-POUSSIN(E)S NÉS EN 2017

RESPONSABLE C.S. : LACOSTE LAGRANGE C

RESPONSABLE ARBITRAGE : CROIZET LAILHEUGUE V

DELEGUE DEPARTEMENTAL :

FORMATEURS ÉCOLE ARBITRAGE : DELAGE JP / FIALIPS L / THOMAS A

RESPONSABLES PARTIE TECHNIQUE :

CTF : MANCEL JEREMY

NOMBRE DE SURFACES : 10

ARBITRES : MISE EN PLACE ET REUNION 08H00

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	ÉCOLE D'ARBITRAGE
BARON JM BERRIOT O BRANCHU S CHAMPBENOIT COUTIADE C DEVANT T FEY A	GRANIER N LE DONNE R MALEYRAN M MARTIN ROMO D MAUBLANC T MAYOL A MOSIER P	MOSNIER GUERINEAU J PARIOLLAUD D TRICOT C	

COMMISSAIRES SPORTIFS : MISE EN PLACE ET REUNION 08H00

CS PESEE : 7H30 5 PESEES	CS	CS	ÉCOLE CS
BALSEMN C BLASQUEZ P FERCHAUD A MALEYRAN C THOMAS M	BRAVARD J DARBELET D LABAT C ONORIS M POURROY F RECASENS A		

**DIMANCHE 31 MARS 2024  
ANIMATION MINI-POUSSINS SECTEUR 3  
(NÉS EN 16-17) ET EVEIL JUDO (NÉS EN 18-19)**

**FORMATION ÉCOLE D'ARBITRAGE  
SECTEUR**

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL**

LIEU : LORMONT (DOJO FÉDÉRAL)

HORAIRES PESÉES : **SECTEUR 3 UNIQUEMENT**

08H00 / 08H30 : MINI-POUSSIN(E)S NÉS EN 2016  
10H30 / 11H00 : MINI-POUSSIN(E)S NÉS EN 2017

**EVEIL JUDO UNIQUEMENT (sans secteur)**

13H30 / 14H00 : MINI-POUSSIN(E)S NÉS EN 2018  
15H00 / 15H30 : MINI-POUSSIN(E)S NÉS EN 2019

RESPONSABLE C.S. : LACOSTE LAGRANGE C

RESPONSABLE ARBITRAGE : CROIZET LAILHEUGUE V

DELEGUE DEPARTEMENTAL :

FORMATEURS ÉCOLE ARBITRAGE : DELAGE JP / FIALIPS L / THOMAS A

RESPONSABLES PARTIE TECHNIQUE :

CTF : MANCEL JEREMY

NOMBRE DE SURFACES : 10

ARBITRES : MISE EN PLACE ET REUNION 08H00

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	ÉCOLE D'ARBITRAGE
BARON JM BERRIOT O BRANCHU S CHAMPBENOIT COUTIADE C DEVANT T FEY A	GRANIER N MALEYRANM MARTIN ROMO D MAUBLANC T MAYOLE A MOSIER P	MOSNIER GUERINEAU J PARIOLLAUD D TRICOT C	

COMMISSAIRES SPORTIFS : MISE EN PLACE ET REUNION 08H00

CS PESEE : 7H30 5 PESEES	CS	CS	ÉCOLE CS
BLASQUEZ P EHRHARDT C LUCAS Y ONORIS M POURROY F	BALSEM N C BRAVARD J CANO M DARBELET D FERCHAUD A	GUILLAUD A LABAT C MALEYRAN C RECASENS A	

**SAMEDI 6 AVRIL 2024**  
**CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 2<sup>EME</sup> DIVISION CADETS/CADETTES (NES EN 07-08)**  
**CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL ESPOIR CADETS/CADETTES (NÉS EN 09)**

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL**

LIEU : LORMONT (DOJO FÉDÉRAL)

HORAIRES PESÉES : 13H00 / 13H30 : CADETTES ET CADETS -46-50-55 KG  
 15H30 / 16H00 : CADETS -60 À +90 KG

RESPONSABLE C.S. : THOMAS A

RESPONSABLE ARBITRAGE : DELAGE JP

DELEGUE DEPARTEMENTAL :

RELATION GRADE / CHAMPIONNAT :

INTENDANCE :

SUPERVISEUR : CROIZET LAILHEUGUE V / LE DONNE R

CTF : MANCEL JEREMY

NOMBRE DE SURFACES : 6

ARBITRES MISE EN PLACE ET REUNION : 13H00

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REPLAÇANTS
BAON JM BERROIT O BERTEAUX C BRANCHU S CHAMPBENOIT COURTIADE C	FEY A FIALIPS L GRANIER N HOLLOSI Y MALEYRAN M MARTIN ROMO D	MAUBLANC T MAYOLE A MOSNIER P MOSNIER GUERINEAU J PARIOLLAUD D TRICOT C	

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET REUNION : 13H00

CS PESEE 12H30 4 PESEES (2F, 2M)	CS	CS	STAGIAIRES
BALSEMIN C BRAVARD J GUILLAUD M HIS A LACOSTE LAGRANGE C ROUSSEL M THOMAS M	BLASQUEZ P CHAMBON C FERCHAUD A LABAT C MALEYRAN C MASSON N	POURROY F RECASENS A	

---

**SAMEDI 7 MAI 2024**  
**PASSAGE DE GRADES REGIONAL**

---

**LIEU :** LORMONT (DOJO FÉDÉRAL)

**CS :** PRÉSENCE À 12H00

**INTENDANCE :**

**RESPONSABLE CS :** GAUFICHON P

**COMMISSAIRES SPORTIFS (8)**

BALSEMIN C  
BLASQUEZ A  
FERCHAUD A  
LABAT C  
LACOSTE LAGRANGE C  
MALEYRAN C  
POURROY F  
RECASENS A



**DIMANCHE 08 JUIN 2024**  
**ANIMATION ÉQUIPES DE CLUB BENJAMINS – BENJAMINES (NÉS EN 12-13)**  
**ET MINIMES (NÉS EN 10-11)**

**ANIMATION JUJITSU NE-WAZA**  
**MINIMES – CADETS/CADETTES**  
**JUNIORS SENIORS -40 ANS – SENIORS +40 ANS**

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL**

**LIEU :** LORMONT (DOJO FÉDÉRAL)

**HORAIRES PESÉES :** 08H00 / 09H00 : ÉQUIPES BENJAMINS ET BENJAMINES ET ÉQUIPES MINIMES  
 14H00 / 14H30 : PESÉES NE-WAZA

**RESPONSABLE C.S. :** GAUFICHON P

**RESPONSABLE ARBITRAGE :** DELAGE JP

**DELEGUE DEPARTEMENTAL :**

**CTF:** MANCEL JEREMY

**SUPERVISEURS:**

**NOMBRE DE SURFACES :** 6

**ARBITRES : MISE EN PLACE ET REUNION 08HH30**

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REPLAÇANTS
BARON JM BERRIOT O CHAMPBENOIT P COURTIADE C CROIZET LAILHEUGUE V DEVANT T FEY A	FIALIPS L GRANIER N LE DONNE R MALEYERAN M MARTIN ROMO D MAUBLANC T	MAYOL A MOSNIER P MOSNIER GERINNEAU J PARIOLLAUD D TRICOT	

**COMMISSAIRES SPORTIFS : MISE EN PLACE ET REUNION 09H00**

CS PESEE 8H30 4 PESEES (1F – 3M)	CS	CS	EXAMEN STAGIAIRES
BALSQUEZ P CHAMBON C FERCHAUD A LACOSTE LAGRANGE C MALEYRAN C RECASENS A THOMAS M	BALSEMIN C BRAVARD J LABAT C POURROY F TOMAS A		

## ANIMATIONS PAR ÉQUIPES

### LA COMPÉTITION EST OUVERTE AUX CLUBS DE LA LIGUE NOUVELLE AQUITAINE

#### **3. TOURNOI DÉPARTEMENTAL BENJAMINS BENJAMINES PAR ÉQUIPES DE CLUBS**

- Masculins et féminines nés en 2012 et 2013
- Les équipes masculines et féminines sont distinctes.
- Ceinture jaune minimum, 2 années de licence dont celle de l'année en cours
- Certificat médical : cf. règlementation.
  - **FORMULE**
- 2 équipes maximum de 7 combattants pour les benjamins et 5 combattantes pour les benjamins par club.
- 4 combattants minimum par équipes benjamins et 3 pour les équipes benjamins.
- 2 équipiers maximum par catégorie de poids, règlement spécifique équipes et benjamins FFJDA appliqué.
- 2 à 3 clubs peuvent s'associer pour réaliser une équipe, les clubs associés doivent présenter une autorisation écrite lors de l'inscription (Cf. formulaire ci-joint.).
- Catégorie de poids :
  - Masculins : -30,-34,-38,-42,-46,-50,-55.
  - Féminines : -32,-36,-40, -44, -48.

Pour les catégories les plus légères les judokas doivent peser + de 26 kg pour les garçons et + de 28 kg pour les filles. (les judokas de poids inférieurs ne seront pas admis).

- Temps de combat : 2 minutes
- Formule de compétition : en poule ou tableau double repêchage ou repêchage systématique

#### **4. TOURNOI DÉPARTEMENTAL MINIMES PAR ÉQUIPES DE CLUBS**

- Masculins et féminines nés en 2010 et 2011
- Ceinture orange minimum, 2 années de licence dont celle de l'année en cours.
- Certificat médical cf. règlementation.
  - **FORMULE :**
- 2 équipes maximum de 7 combattants par club et 5 combattantes pour les minimes par club.
- 4 combattants minimum par équipes pour les masculins et 3 pour les féminines.
- 2 équipiers maximum par catégorie de poids, règlement spécifique équipes et minimes FFJDA appliqué.
- 2 ou 3 clubs d'un même département peuvent s'associer pour réaliser une équipe, les clubs associés doivent présenter une autorisation écrite lors de l'inscription. (Cf. formulaire ci-joint.)
- Catégorie de poids :
  - Masculins : -38,-42,-46,-50,-55,-60,-66.
  - Féminines : -40, -44, -48, -52, -57

POUR LA CATEGORIE LA PLUS LEGERE LES JUDOKAS DOIVENT PESER + DE 34 KG (MASCULINS) ET + DE 36 KG (FEMININES) (les judokas de poids inférieurs ne seront pas admis).

- Temps de combat : 3 minutes
- Formule de compétition : en poule ou en tableau double repêchage ou repêchage systématique.

## FORMULAIRE POUR LES ÉQUIPES MULTI-CLUBS

### AUTORISATION DE PARTICIPATION POUR LES ÉQUIPES MULTI-CLUBS. (UNIQUEMENT POUR MINIMES, BENJAMINS ET BENJAMINES)

Je, soussigné(e) : .....

Président(e) de l'association : .....

Numéro de licence.....

Autorise : le ou les combattants suivants à participer sous les couleurs de l'équipe suivante :

Nom de l'équipe : .....

Noms des combattant(e)s et numéro de licence

1.....

2.....

3.....

4.....

Pour la compétition suivante (rayez les compétitions inutiles).

- Animation par équipes de clubs minimes
- Animation par équipes de clubs benjamins
- Animation par équipes de clubs benjamins

Date et signature :